

RAPPORT D'ACTIVITÉ SIARSGL

EAUX USÉES,
BASSINS DE
RÉCUPÉRATION
DES EAUX
PLUVIALES...

2022





M. Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal
Maire de Saint-Germain-en-Laye
Conseiller départemental des Yvelines

SOMMAIRE

Carte d'identité	4-7
Que s'est-il passé en 2022 ?	8-9
Données budgétaires	10-11
Données administratives, juridiques et de commande publique.....	12-13

CARTE D'IDENTITÉ

VOCATION DU SYNDICAT

Par arrêté préfectoral du 9 avril 2008, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (SIARSGL) est en charge du réseau de transport des eaux usées et pluviales collectées par ses communes membres.

En fonction des secteurs, les réseaux du SIARSGL collectent les eaux usées et pluviales sous forme séparative* ou sous forme unitaire**. Les eaux collectées sont ensuite rejetées dans le réseau de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucle de Seine (CASGBS) au niveau du poste Rive Gauche au Pecq, puis traitées par la station du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) Seine Aval à Achères.

Le 24 janvier 2018, le syndicat a choisi de confier la gestion de son réseau et de ses ouvrages à la société SUEZ, sous forme d'une Délégation de Service Public (DSP), jusqu'au 31 décembre 2024. Le délégataire est donc compétent pour la gestion et l'entretien :

- de l'ensemble des collecteurs*** et galeries figurant à son patrimoine ;
- des ouvrages annexes permettant l'acheminement des effluents et figurant également à son patrimoine : postes de relevage, vannes, bassins de stockage, déversoirs d'orage, chambres à sable, etc. ;
- de la collecte des effluents dans les rues où les communes ne disposent pas d'assainissement propre et où le collecteur du Syndicat est le seul équipement existant.

Il est chargé de :

- l'entretien général de son réseau et de ses équipements ;
- tous travaux nécessaires sur le réseau : réhabilitation, restructuration, élargissement, renforcement etc. ;
- toutes études nécessaires à l'accomplissement de ses missions ;
- tous ouvrages destinés à réguler l'écoulement des eaux et à lutter contre les inondations (bassin de stockage, etc.) et notamment la gestion des rus dans leurs parties canalisées.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2022, le Syndicat agit comme délégataire pour la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine, dans le cadre de la convention de délégation de compétence en matière de transport des eaux usées et eaux pluviales.

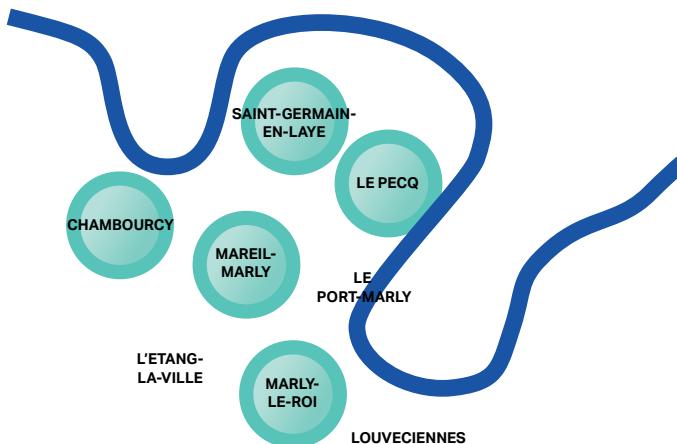
En effet, l'agglomération s'est vu transférer de plein droit, au 1^{er} janvier 2020, les compétences « eau », « assainissement » et « gestion des eaux pluviales urbaines ». Dans l'objectif de donner davantage de souplesse à l'exercice de ces compétences, le cadre légal et réglementaire ouvre la possibilité de déléguer, en tout ou partie, à un syndicat les compétences relatives à l'assainissement. Les compétences

*Un réseau séparatif est un réseau d'eaux usées qui collecte séparément les eaux de pluie et les eaux usées domestiques ou industrielles.

**Un réseau unitaire est un système de collecte des eaux usées où toutes les eaux (eaux usées et eaux pluviales) transitent par une seule et même canalisation et se mélangent.

***Canalisation ou conduite principale sur laquelle sont raccordées les canalisations secondaires de récupération des eaux usées et pluviales.

déléguées sont alors exercées au nom et pour le compte de la communauté délégante. La convention de délégation vise à préciser les conditions dans lesquelles le syndicat assure le service de transport des eaux usées et des eaux pluviales urbaines sur son territoire pour le compte de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine.



OUVRAGES

3 postes de relèvement (PR) :

- PR Rive gauche au Pecq ($2179 \text{ m}^3/\text{h}$).
- PR Fonderie au Pecq ($1604 \text{ m}^3/\text{h}$).
- PR RN13 au Port-Marly ($250 \text{ m}^3/\text{h}$).

- 16 déversoirs d'orage (DO) et trop-plein (TP).
- 10 chambres à sable.
- 2 siphons (Le Port-Marly, Le Pecq).
- 1 bassin d'orage enterré (situé rue Saint-Léger à Saint-Germain-en-Laye).
- 1 vanne de délestage (située au Pecq).
- 1 bassin de stockage restitution de 600 m^3 situé au Port-Marly
- 1 bassin de stockage restitution de 4000 m^3 situé au Pecq.

ÉQUIPEMENTS DE MESURES

10 points de mesures pour l'autosurveillance du réseau :

- DO de la vanne de Normandie au Pecq.
- DO de la rue des prairies au Pecq.
- DO à l'angle entre la place Aschaffenburg et la rue du Prieuré à Saint-Germain-en-Laye.
- TP du bassin Corbière au Pecq.
- TP PR Fonderie au Pecq.
- TP du PR Rive Gauche au Pecq.
- TP du bassin de Port-Marly.
- Ru de l'Etang-la-Ville avant confluence avec le ru de Buzot au Pecq.
- Ru de Marly au Port-Marly.
- Ru Jean Jaurès au Port-Marly.
- 2 pluviomètres.

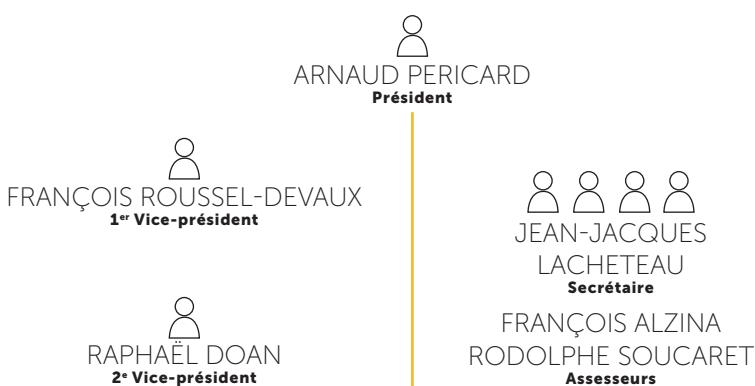
Le SIARSGL dispose depuis 2013 d'un règlement d'assainissement collectif définissant les conditions et modalités de raccordement aux réseaux intercommunaux. Ce document précise :

- les prescriptions techniques concernant la réalisation des ouvrages de raccordement des particuliers et industriels ;
- les obligations réglementaires concernant l'entretien et le contrôle des installations ;
- les frais d'établissement et les redevances applicables ;
- le débit maximum autorisé de 1 L/s/ha pour les rejets d'eaux pluviales au réseau ;
- les relations entre l'exploitant et les abonnés du service. Le règlement d'assainissement permet ainsi d'améliorer la qualité du service public en apportant une meilleure lisibilité des règles applicables à chaque usager.



Le linéaire du réseau du SIARSGL se décompose de la manière suivante 15 277 ml en unitaire, 12 912 ml en eaux usées (dont 361 ml de canalisation de refoulement), 11884ml en eaux pluviales (dont le ru de Buzot, le ru de l'Etang et le ru de Marly). Soit un TOTAL de 40073 mètres linéaires.

LES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL



**32 NOMBRE
TOTAL D'ÉLUS**
dont 16 TITULAIRES

UNE MUTUALISATION EFFICACE DE RESSOURCES PILOTÉE PAR UNE MÊME DIRECTION GÉNÉRALE

Depuis le 1^{er} janvier 2015, une collaboration fructueuse en matière de mutualisation des moyens a été mise en place entre quatre syndicats intercommunaux Boucles des Yvelines.

Cette initiative novatrice vise à optimiser les ressources disponibles et à renforcer l'efficacité des services proposés aux citoyens.

Les quatre premiers partenaires engagés dans cette démarche sont :

- Le Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP) ;
- Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (SIARSGL) ;
- Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) ;
- Le Syndicat Intercommunal Valoseine.

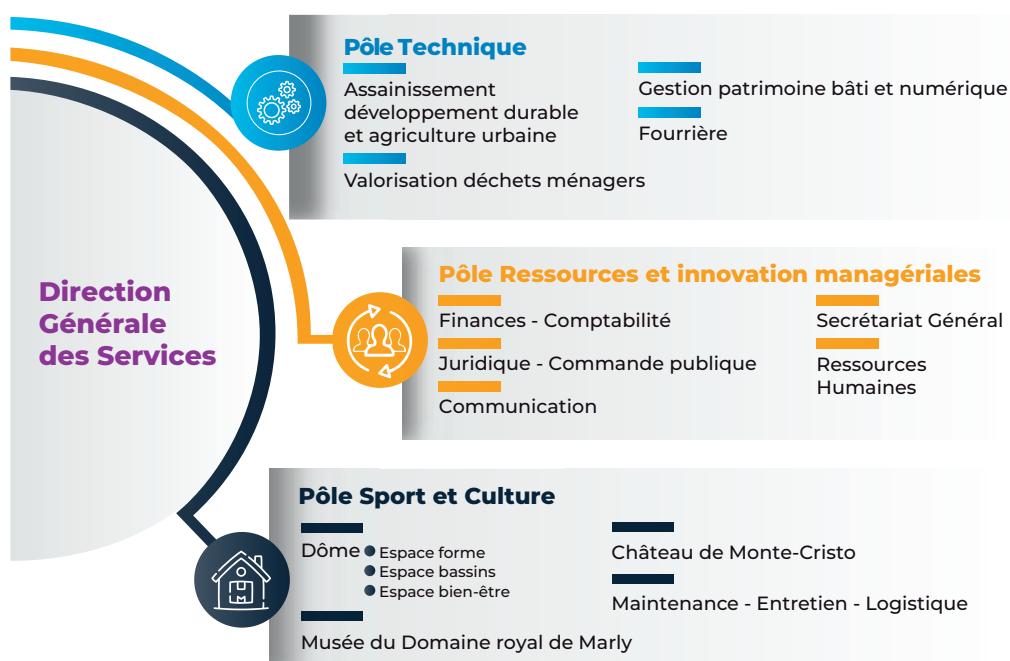
En 2016, deux autres syndicats rejoignent cette dynamique de mutualisation :

- Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte-Cristo ;
- Le Syndicat Intercommunal pour la gestion du musée de Louveciennes Marly-le-Roi.

La mutualisation des moyens techniques et administratifs réunie sous la marque UNILYS, demeure ainsi une source d'inspiration et de réussite pour notre communauté, témoignant de notre engagement collectif.

Frais généraux : **38 930 €**
Masse salariale : **140 815 €**
Soit un total de : **179 745 €**

Organigramme



70 agents dont 40% travaillent pour 1 ou plusieurs syndicats.

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

FAITS MARQUANTS

- Diagnostic structurel du poste Fonderie au Pecq.
- Réalisation des travaux de réhabilitation du poste de Fonderie.
- Finalisation et réception des travaux de construction du bassin Corbière au Pecq.
- Réalisation de l'analyse des risques de défaillance des ouvrages du syndicat.
- Finalisation de l'expérimentation Aquatiris (traitement des eaux usées des péniches par phytoépuration).

ACTIONS RÉALISÉES PAR LE DÉLÉGATAIRE SUR LES POSTES DE REFOULEMENT

- PR Rive Gauche :
 - renouvellement partiel de la pompe 3 ;
 - renouvellement partiel de la pompe 2.
- PR Fonderie :
 - renouvellement partiel de la pompe 1 ;
 - renouvellement de la pompe 3 ;
 - renouvellement partiel de la télégestion sofrel.
- Curage des bâches de relevage des postes qui a généré 42.06 tonnes de déchets sableux et graisseux.
- Poursuite de l'exploitation du nouveau bassin de stockage et restitution du Port-Marly.
- Accompagnement technique du SIARSGL dans le cadre de la création du bassin de stockage et restitution de Corbière au Pecq et intégration de cet ouvrage dans le périmètre du contrat par voie d'avenant.
- Pas d'activation du plan de gestion de crue au cours de l'année 2022.



SUR LE RÉSEAU

- Réalisation de la visite annuelle du réseau.
- Curage préventif de 1 935 ml de canalisations.
- Inspection télévisée de 756 ml de canalisations.
- Pompage de 9 chambres à sables dont la plupart à fréquence semestrielle.
- Extraction de 194 tonnes de sable en provenance des chambres à sable et du curage des réseaux.
- Réalisation de 87 enquêtes de conformité, dont 85 dans le cadre de ventes. Parmi ces 87 enquêtes, 20 ont mis en évidence des raccordements non conformes.
- Remplacement d'un ouvrage de type fonte de voirie.
- Maintenance et exploitation des points d'autosurveillance réglementaires.
- Transmission mensuelle des données d'autosurveillance au format SANDRE pour les services de l'Etat et le SIAAP.
- Création de 4 branchements assainissement neufs.
- Suivi de l'avancement des projets d'aménagements immobiliers vis-à-vis des aspects assainissement.
- Instruction des documents administratifs relatifs à l'assainissement (réponses DT, DICT, permis de construire, demandes d'autorisation de branchements, ...).
- Poursuite du Diagnostic permanent mis en place fin 2021.

BILAN DES DÉVERSEMENTS

La pluviométrie enregistrée 433,2 mm en 2022 est nettement inférieure à celle de 2021 (598,5 mm en 2021).

Sur un système de collecte en très grande majorité unitaire, cette année sèche s'est traduite par une baisse des volumes transités globaux ainsi qu'une baisse des volumes déversés.

Le bilan des volumes déversés par le système, toutes situations confondues, représente environ 10,3 % des volumes transitant répartis de la manière suivante :

- 50 332 m³ par temps sec, soit 0,89 % des volumes transitant tous associés à des situations inhabituelles.
- 537 481 m³ par temps de pluie, soit 9,46 % des volumes transitant dont 40 912 m³ suite à des situations inhabituelles, soit 0,72 % des volumes transités.

En soustrayant les situations inhabituelles, le bilan des volumes déversés par le système représente 8,7 % des volumes transitant.

Le volume total pompé au droit du PR Rive Gauche (exutoire du système) est de 5 093 315 m³. Le volume total transité dans le système est de 5 681 127 m³.



DONNÉES BUDGÉTAIRES

INVESTISSEMENT

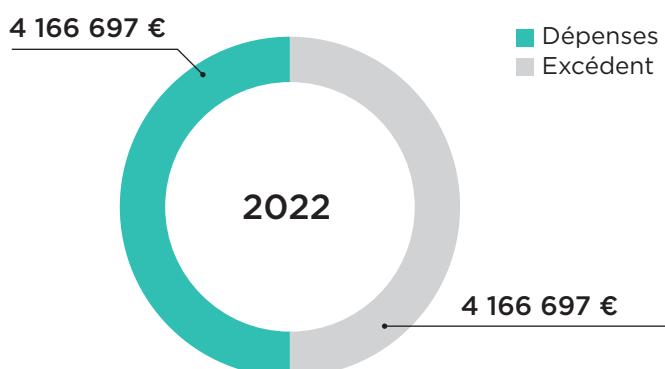
En Investissement, les dépenses d'investissement 2022 diminuent fortement (- 27%) par rapport à 2021 du fait de la fin des opérations de travaux sur les bassins Port-Marly et Corbière.

Le transfert de compétence bouleverse le suivi comptable de la section d'investissement : l'ensemble des opérations ne sont plus ventilées par nature comptable sur les comptes d'immobilisation, mais par opérations sur le compte 4581.

Tous les emprunts ont été transférés à la CASGBS.

Le bassin Corbière représente la part la plus importante des coûts avec 3 556 k€. Début des travaux sur le poste Fonderies pour 43 k€.

La section d'investissement s'équilibre comme la section de fonctionnement, via des versements trimestriels de la CASGBS sur la base des montants facturés au réel. Comme pour les dépenses, l'ensemble des titres sont comptabilisés sur des comptes tiers. Le FCTVA, et les subventions sont à présent comptabilisés au niveau de la CASGBS.



FONCTIONNEMENT

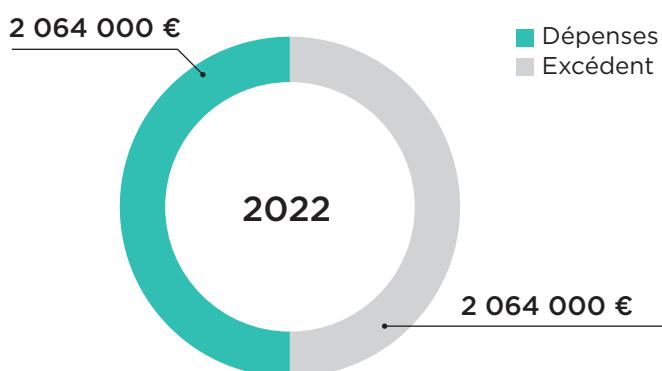
En Fonctionnement, hors opérations d'ordre, charges financières (transférées à la CASGBS) et charges exceptionnelles, les réalisations 2022 sont en hausse + 13% pour atteindre 497,4 k€ principalement sur les charges à caractère général.

Le transfert des excédents passés à la CASGBS pèse sur la section de fonctionnement pour 1 566,6 k€.

La hausse des charges à caractère général s'explique principalement par l'augmentation du coût de la DSP (+ 53,7%) avec l'intégration des nouveaux ouvrages.

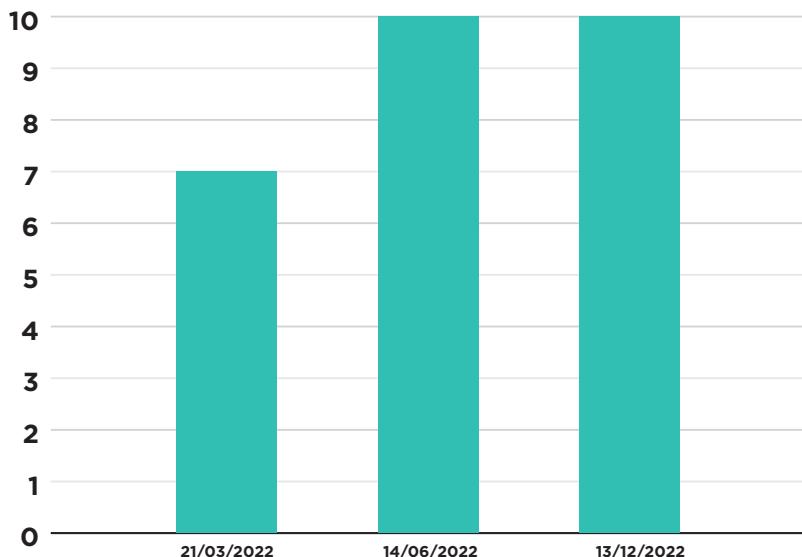
Une charge exceptionnelle de 108,2 k€ est comptabilisée en 2022 pour le suivi du SARS COVID dans les eaux usées (Citywatch). La prestation a été arrêtée en cours d'année. La totalité de la prestation (1 an) a été facturée en 2022.

Après une progression constante entre 2016 et 2020, les charges de personnel se stabilisent depuis 2021 pour atteindre 194 k€. Le syndicat profite de la baisse de la quote-part Unilys (-1 point en 2021, -4 points depuis 2020) avec le transfert de compétence à la CASGBS, qui ne permet cependant pas de complètement compenser la hausse du point d'indice et le GVT (Glissement Vieillissement Technicité).



DONNÉES ADMINISTRATIVES

Présents par comité SIA



3 Nombre de comités

16 Nombre de délibérations

2 Nombre de décisions

DONNÉES JURIDIQUES COMMANDE PUBLIQUE



DOSSIERS JURIDIQUES

- Nombre de dossiers juridiques complexes ouverts : 0
- Nombre de dossiers juridiques complexes clos : 1



COMMANDE PUBLIQUE

- Nombre de procédures commande publique : 1
- Nombre d'avenants marchés publics : 0
- Nombre d'avenants DSP : 1



DOSSIERS TRANSVERSAUX (UNILYS)

- Nombre de dossiers juridiques transversaux Unilys ouverts : 6
- Nombre de dossiers juridiques transversaux Unilys clos : 9



DOSSIERS MARQUANTS

- Participation aux suivis d'exécution des marchés de travaux sur les ouvrages.
- Début d'exécution de la convention de délégation de compétence en matière de transport des eaux usées et eaux pluviales avec la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine.

Hôtel de ville
16 rue de Pontoise
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
01 86 70 08 87
www.unilys.fr

